

Charte Qualité Institut Midi-Langues

1. Engagement général

L'Institut Midi-Langues affiche un souci de qualité présent à l'ensemble des stades de toute action de formation, sur les domaines des ressources humaines, éthiques, techniques, administratifs, pédagogiques et financiers, conforme aux exigences du Référentiel National Qualité Qualiopi.

Cette démarche couvre l'ensemble des processus de formation, depuis l'analyse des besoins jusqu'à l'évaluation des résultats, et concerne les domaines suivants : ressources humaines, pédagogie, organisation, administration, éthique, accessibilité, sécurité et gestion financière.

Des procédures formalisées sont mises en œuvre afin de garantir l'amélioration continue de la qualité des prestations proposées aux apprenants, aux entreprises clientes, aux financeurs et aux partenaires.

2. L'information

L'Institut Midi-Langues communique des informations accessibles, transparentes, fiables et actualisées concernant : l'offre de formation et ses objectifs, les compétences visées et prérequis, les modalités pédagogiques et d'évaluation, les modalités d'inscription, de financement et d'accès, les délais d'accès aux formations, les conditions d'annulation et de report.

Ces informations sont mises à disposition avant toute inscription, par des supports adaptés (site internet, documents contractuels, échanges directs).

3. L'éthique et la déontologie

L'Institut Midi-Langues respecte s'engage à respecter la confidentialité des informations mises à disposition dans le cadre des missions proposées, garantir l'égalité de traitement, sans discrimination liée notamment à l'origine, au sexe, à l'âge, à la situation de handicap, à l'orientation sexuelle, aux convictions ou à la religion, assurer la sécurité, la santé et l'intégrité physique et morale des personnes accueillies, promouvoir un climat de respect, de bienveillance et de neutralité.

4. Accueil, inscription et contractualisation

Toute action de formation fait l'objet d'une contractualisation écrite précisant : les objectifs de la formation, le programme détaillé, la durée, les modalités et les moyens mobilisés, les modalités d'évaluation, les conditions financières, les droits et obligations des parties.

L'Institut Midi-Langues veille à accompagner les apprenants et les clients tout au long du processus d'inscription et à répondre à leurs questions de manière réactive.

5.L'analyse des besoins et conception des formations

Les formations sont personnalisées pour s'adapter aux besoins à partir d'une analyse formalisée des besoins et attentes des bénéficiaires et/ou des commanditaires.

L'Institut Midi-Langues s'engage à : adapter les parcours aux objectifs professionnels ou personnels identifiés, formaliser chaque action par un programme précisant objectifs pédagogiques, compétences visées, contenus et modalités, assurer une veille pédagogique, technologique et réglementaire, élaborer des plannings cohérents avec la progression pédagogique et les contraintes des apprenants

6. La mise en œuvre des actions de formations

L'Institut Midi-Langues met en œuvre des modalités pédagogiques favorisant l'engagement actif des apprenants et l'atteinte des objectifs définis.

À ce titre, il s'engage à : prendre en compte les attentes individuelles et collectives, fournir des supports pédagogiques adaptés et actualisés, désigner un référent pédagogique identifiable, garantir des conditions matérielles et organisationnelles adaptées, assurer un suivi pédagogique et une évaluation continue des acquis formalisée par une procédure interne d'évaluation des acquis.

7. Les formateurs et compétences mobilisées

Les actions de formation sont animées par des formateurs qualifiés, compétents et expérimentés, disposant: d'une expertise pédagogique et linguistique adaptée, d'une expérience de la formation d'adultes et/ou d'enfants, de compétences en lien avec les objectifs des formations proposées.

L'Institut Midi-Langues s'engage à soutenir le développement des compétences de ses formateurs par des actions de formation continue, d'échanges de pratiques et d'évaluations régulières.

8. Accessibilité et prise en compte des situations de handicap

L'Institut Midi-Langues veille à favoriser l'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est identifié afin d'étudier les besoins spécifiques et de proposer, dans la mesure du possible, des adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles.

9. Le pilotage et amélioration continue

L'Institut Midi-Langues assure un pilotage structuré de ses actions de formation par : le suivi des indicateurs de réalisation et de satisfaction, l'analyse des évaluations en continue, à chaud et à froid, la mise en place d'actions correctives et d'amélioration continue, la communication régulière des résultats (taux de satisfaction, de réussite, de certification lorsque applicable).

Les dysfonctionnements identifiés font l'objet d'analyses et de plans d'actions correctives.

10. Évaluation des actions de formation

La satisfaction des apprenants, des clients et des prescripteurs est évaluée tout au long et à l'issue des formations.

Les résultats sont exploités par l'équipe pédagogique et la direction afin d'améliorer en continu la qualité des prestations proposées.

11. Engagement et signataires de la charte qualité

La présente charte qualité engage l'ensemble des acteurs impliqués dans la conception, la mise en œuvre et le pilotage des actions de formation de l'Institut Midi-Langues.

Par leur signature, les signataires déclarent :

- avoir pris connaissance de la charte qualité,
- s'engager à en respecter les principes et les valeurs,
- contribuer activement à la démarche d'amélioration continue de la qualité,
- appliquer les procédures et exigences du Référentiel National Qualité (Qualiopi) dans le cadre de leurs missions.

Direction

Nom et prénom : Damon MAGGIULLI
Fonction : Direction / Représentant légal
Date : 14/11/2025

Signature :



Référent pédagogique / qualité

Nom et prénom : Claudine MAGGIULLI
Fonction : Référent pédagogique et/ou qualité
Date : 14/11/2025

Signature :

